

Sexe, mensonges et Vies privées

Olivier Ferret

Trouvant une lointaine origine dans les Vies de criminels qui paraissent dans la première moitié du XVIII^e siècle, les Vies privées connaissent un essor considérable dans les dernières années de l'Ancien Régime, au moment de la Révolution et encore pendant la période napoléonienne. L'ensemble est certes composite : l'extension chronologique du *corpus* entraîne une variété des formes et des enjeux qu'accentuent aussi des différences d'ordre axiologique, voire poétique, certains textes étant orientés dans une perspective apologétique, d'autres, les plus nombreux, dans une perspective dénigrante et pamphlétaire. S'ajoute encore l'hétérogénéité engendrée par la diversité des auteurs, pour autant qu'il soit possible de percer l'anonymat qui préside le plus souvent à la publication : des hommes, plus rarement des femmes – cette donnée invitant à mettre en perspective les résultats de l'enquête –, qui, tout en ayant pour point commun d'occuper une position marginale au sein d'une « République des Lettres » travaillée par des tensions¹, manifestent peut-être un rapport personnel à la question, programmée par le titre des textes, de la « vie privée », à supposer que cette expression ne soit pas un choix d'éditeur soucieux de faire vendre une production dont le public est supposé être friand.

Reste que ces pratiques littéraires et éditoriales peuvent à bon droit être appréhendées sous l'angle de la poétique : au-delà des inflexions personnelles qu'ils apportent au propos, les « auteurs » s'exercent à un type de texte

¹ Voir les nombreux ouvrages de Robert Darnton sur la littérature clandestine, et, plus directement en prise sur les textes ici évoqués, *Le Diable dans un bénitier: l'art de la calomnie en France, 1650-1800*; traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, 2010.

– un récit biographique qui s’attache avec prédilection à l’évocation de la vie privée de personnages publics – qui acquiert la consistance d’un genre, ou du moins présente un ensemble de caractéristiques récurrentes pouvant susciter des attentes de lecture². Quoique ces textes affichent une prétention à dévoiler au grand jour ce qui est par principe soustrait au regard public, la représentation de la vie privée emprunte abondamment aux topiques de la production romanesque contemporaine, contribuant par là même à une *fictionalisation* du privé et, en tout premier lieu, de la composante sexuelle considérée comme le point nodal de la vie privée des personnages³. Il s’agira ainsi de s’interroger sur l’existence éventuelle d’une poétique du sexe dans les Vies privées, et sur le rôle qu’occupe le mensonge au sein d’un dispositif paramétré par des considérations d’ordre générique : en mentant délibérément, ne serait-ce qu’en raison du recours à des schémas fictionnels attestés, les Vies privées révèlent, sinon une « vérité⁴ », du moins une représentation du sexe dans la construction de laquelle doivent être prises en compte les incidences du genre littéraire considéré.

On se propose par conséquent d’examiner la manière dont, à travers les données fictionnelles, trouve à se formuler dans ces textes la question du sexe, entendue à l’articulation du biologique (le sexe), du social (le genre/*gender*) et du désir (la sexualité), autrement dit la manière dont l’évocation des pratiques sexuelles des protagonistes ouvre sur une interrogation touchant l’assignation de leur identité sexuelle. On s’aidera de la notion de « script » élaborée par John H. Gagnon⁵ et rapportée, dans nos textes, à une matière narrative en interaction avec un discours sous-tendu par une

² Voir Olivier Ferret, Anne-Marie Mercier-Faivre et Chantal Thomas (dir.), *Dictionnaire des Vies privées (1722-1842)*, SVEC 2011:02, Oxford, Voltaire Foundation, 2011. Ce dictionnaire, qui regroupe les notices numérotées relatives aux cent quarante-deux Vies privées répertoriées, est précédé d’un essai, intitulé « Vie privée et politique » (p. 1-135), qui se propose de dégager les principales caractéristiques du genre. Par la suite, on indiquera, après le titre de chacune des Vies privées évoquées, le numéro de la notice qui lui est consacrée, précédé du sigle *DVP*.

³ O. Ferret, « Inventing private lives: the representation of private lives in French Vies privées », dans *Representing private lives of the Enlightenment*, sous la dir. d’Andrew Kahn, SVEC 2010:11, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 53-75.

⁴ Sur l’articulation entre sexualité et vérité, voir Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. I, *La Volonté de savoir* [1976], t. II, *L’Usage des plaisirs* [1984], t. III, *Le Souci de soi* [1984], Paris, Gallimard, 1991-1992.

⁵ John H. Gagnon, *Les Scripts de la sexualité: essais sur les origines culturelles du désir*, traduit de l’anglais (États-Unis) par Marie-Hélène Bourcier avec Alain Giami, Paris, Payot, 2008.

idéologie des rapports de sexes, mais aussi, et peut-être d'abord, caractérisé, en raison même des personnages évoqués et de la perspective axiologique adoptée, par sa dimension politique.

On s'attachera à étudier la représentation que ces textes construisent de la conjugalité, ainsi que la manière dont ils mettent en récit – et en jeu – la question de la famille, mais aussi leur remise en cause par l'exploration d'autres possibilités d'arrangements sexuels. On pourra alors se demander en quoi le discours sur le sexe et à propos du sexe est d'abord, dans ces textes, un discours politique. Et si un tel discours est informé par le politique, le bouleversement révolutionnaire des rapports politiques agit-il sur les rapports de sexe? Le large empan chronologique du *corpus*, qui regroupe des textes publiés de part et d'autre de la Révolution et pendant l'Empire, permettra de soulever la question d'une éventuelle évolution historique.

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE

Avec l'émergence, historiquement attestée⁶, de l'importance accordée à la famille, les Vies privées sont prolixes dans l'évocation de la conjugalité, tout en offrant des représentations contrastées, qui coïncident sans surprise avec l'orientation, élogieuse ou dénigrante, du texte. On distinguera ainsi les représentations iréniques, associant bonheur de la vie conjugale et procréation heureuse au sein d'une peinture idéalisée de la famille, et les multiples formes que peuvent prendre les relations extraconjugales, de nature ou non à mettre en crise la cellule familiale.

C'est sous un jour idyllique que certaines Vies privées apologétiques évoquent les relations des personnages masculins et féminins avec leurs épouses et époux respectifs. Dans l'*Examen impartial de la vie privée et publique de Louis XVI*, le roi est présenté comme « l'époux le plus tendre et le plus constant⁷ », ce qu'illustrent plusieurs scènes. L'une représente Louis XVI dans la prison du Temple: « Après les consolations qu'il puisait dans la religion, il trouvait d'autres adoucissements à ses peines dans les soins

⁶ Voir *Histoire de la vie privée*, sous la dir. de Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Éditions du Seuil, 1985-1987, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, sous la dir. de Roger Chartier.

⁷ [Jean-François André, des Vosges? Auguste Danican?], *Examen impartial de la vie privée et publique de Louis XVI, roi de France*, Hambourg et Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1797 [DVP, n° 89], livre 1, chap. 1, p. 6. Dans cette citation comme dans les suivantes, l'orthographe est modernisée.

qu'il donnait à l'éducation de son fils⁸ ». L'une des deux gravures imprimées dans l'ouvrage fixe ce tableau réunissant le fils et son « père trop sensible », selon une expression empruntée à la légende rimée qui figure sous l'image⁹. Une autre scène a pour cadre les Journées des 5 et 6 Octobre et réunit un roi, « époux et père », redoutant les dangers « qui menaçaient sa famille », et une reine « qui n'ignorait pas que sa mort était résolue » et pourtant non moins fermement décidée à « rester avec ses enfants sous la sauvegarde du roi », prête à périr « plutôt à ses pieds, que de s'en séparer ». L'auteur commente : « dévouement sublime dans cette princesse si indignement calomniée¹⁰ ! ». Une telle présentation de Marie-Antoinette est de fait une exception notable dans le *corpus* des Vies privées. La tout aussi élogieuse *Vie secrète* de la duchesse d'Orléans construit de même une représentation idéale du couple qu'elle forme avec le duc d'Orléans, futur Philippe Égalité, comme l'illustrent ces formules qui concluent l'un de leurs échanges épistolaires reproduit dans le texte : « Je suis ton fidèle mari le duc d'Orléans », écrit celui-là ; « Je suis en t'attendant avec impatience ta fidèle et tendre épouse la duchesse d'Orléans¹¹ », répond celle-ci. Le texte évoque aussi la vie du couple, dans un effet de contrepoint stigmatisant les « libertins » :

Les nœuds de l'hyménée, qui trop souvent refroidissent la passion des époux, ne firent au contraire que réchauffer, ou du moins, mieux sentir le prix d'une union légitime. Ces illustres époux se félicitaient de trouver, de goûter les plaisirs les plus purs dans l'accomplissement de leurs devoirs. [...]

Que les libertins vantent tant qu'ils le voudront l'inconstance et l'infidélité [...] ils ont tous l'âme blasée et fermée aux douces émotions qui assurent la félicité des époux sensibles et délicats¹².

L'évocation des « plaisirs » du couple, certes goûtés « dans l'accomplissement de leurs devoirs », n'en demeure pas moins fort rares dans les Vies privées, qui le plus souvent jettent un silence pudique sur la sexualité conju-

⁸ *Ibid.*, livre v, chap. 3, p. 294-295.

⁹ Cette gravure, insérée entre les pages 288 et 289 dans l'exemplaire consulté, est reproduite dans *DVP*, p. 311. L'autre gravure représente les adieux de Louis XVI à sa famille avant son exécution, assortie d'une légende qui commence ainsi : « Ô mes enfants ! ma sœur ! Ô ma chère Antoinette ! / Pardonnez-moi l'abîme où mon malheur vous jette » (*ibid.*, livre v, chap. 8, p. 374/375).

¹⁰ *Ibid.*, livre iv, chap. 4, p. 185.

¹¹ *Vie secrète de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, duchesse d'Orléans, avec ses correspondances politiques*, Londres, Werland, 1790 [*DVP*, n° 120], p. 53 et 54.

¹² *Ibid.*, p. 17-18.

gale, ou en font explicitement un tabou. Ainsi, dans les *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, au moment du mariage avec Marie-Louise d'Autriche, sur laquelle s'achève le récit de ces mémoires écrits à la première personne et censés avoir été rédigés sur l'île d'Elbe :

Lecteur, ne crois pas que pour satisfaire à l'avidité de tes regards, je soulèverai indiscretement le rideau de la couche nuptiale ; non, profane, les douces étreintes de la jeune impératrice ne sont point du domaine des mortels : qu'il te suffise de savoir qu'elle m'a donné un fils¹³.

Envisagé dans son cadre conjugal, le sexe est donc *sans histoire*, et n'intéresse guère que les auteurs de Vies élogieuses. Les auteurs de Vies pamphlétaires font au contraire des aventures extraconjugales leurs gorges chaudes, et leur narration exploite largement les ressources des topiques romanesques disponibles, à commencer par celles liées à la veine libertine. Tout en cherchant à imposer l'image d'un roi vertueux, la Vie privée de Louis XVI ménage ainsi un contrepoint avec le duc d'Orléans, enfermé dans le rôle monolithique du débauché, ici comme dans les Vies spécifiquement consacrées à ce personnage : « Tout ce qui caractérise la débauche la plus crapuleuse, la dépravation la plus effrénée, la dissolution entière des mœurs, peut servir à caractériser la vie du duc d'Orléans¹⁴ ». Le contrepoint s'entend aussi par rapport à Louis XV, dont la Vie privée présente le règne comme une irrémédiable dégradation, d'un âge d'or à un « siècle de fer » : à partir de la guerre de Sept Ans, le roi « s'affaissa de plus en plus dans l'inertie et dans la crapule¹⁵ ». La progression est scandée par le cortège des favorites, sur lesquelles on reviendra, et l'aggravation de la débauche emblématisée par les épisodes qui ont pour cadre le fameux Parc aux Cerfs. Mais le personnage le plus représentatif du débauché libertin est sans doute Richelieu, qualifié, dans la Préface de la Vie privée qui lui est consacrée, de « Nestor

¹³ [Charles Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte par M. le baron de B****, 4^e éd., Paris, Germain Mathiot, 1815, 2 vol. [DVP, n° 18], t. II, p. 284. Ce texte, l'un des premiers en date, est ici considéré comme emblématique de la production des Vies privées de Napoléon dues au prolifique Doris : voir l'analyse de Simone Messina, « Charles Doris et les Vies napoléoniennes » (DVP, p. 81-87).

¹⁴ [J.-F. André, des Vosges ? A. Danican ?], *Examen impartial de la vie privée et publique de Louis XVI*, livre III, chap. 4, *op. cit.*, p. 98.

¹⁵ [Barthélemy-François-Joseph Mouffle d'Angerville], *Vie privée de Louis XV ; ou Principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, John Peter Lyton, 1781, 4 vol. [DVP, n° 88], t. IV, p. 22.

de la galanterie¹⁶ » : le texte n'en finit pas de passer en revue l'ensemble de ses conquêtes, des duchesses et marquises (entre autres, la duchesse de Berry, M^{lles} de Valois, de Charolais, M^{mes} de Mouchy, de Sabran, de Guébriant, de Parabère), aux femmes de marchands, servantes, prostituées. Au siècle suivant, Napoléon lui-même n'est pas en reste, dont les mémoires relatent les exploits amoureux et finissent par évoquer, sur le mode du sommaire, « les diverses femmes » conquises pendant qu'il était « sur le trône¹⁷ ».

Le récit de ces aventures est sous-tendu par des « scripts », à commencer par celui de l'apprentissage du « héros », et par l'épisode canonique de la première expérience sexuelle, souvent avec une prostituée. Ainsi du duc d'Orléans, alors duc de Chartres, à l'âge de seize ans : « La prêtresse qui initia le duc de Ch[artre]s dans les mystères de la Vénus prostituée, et qui l'admit dans l'endroit le plus secret de son temple, fut cette fameuse Déchamps », présentée, « suivant la chronique scandaleuse de son temps », comme « impudique et débordée », possédant « mieux que la putain errante de l'Arétin, l'art de varier et de raffiner les jouissances ». Circonstance aggravante, il s'agit de la même « courtisane » avec laquelle son propre père entretient une « union intime », ce qui a conduit les mauvaises langues à reprocher au duc de Chartres d'avoir « dans cette jouissance commis un inceste affreux¹⁸ ». C'est en revanche par un véritable inceste que Napoléon entame sa carrière amoureuse, dans les bras de « Madame Catulitia, cousine germaine » de son père, que le narrateur appelle « ma cousine¹⁹ ».

¹⁶ [Louis-François Faur?], *Vie privée du maréchal de Richelieu contenant ses amours et intrigues, et tout ce qui a rapport aux divers rôles qu'a joués cet homme célèbre pendant plus de quatre-vingts ans* [1791], Seconde édition, « avec des corrections considérables et des augmentations », Paris, Buisson, 1792, 3 vol. [DVP, n° 130], t. I, p. v. Sur ce texte, voir Maxime Triquenaux, « Le mythe du libertinage mondain au tournant des Lumières dans la *Vie privée du maréchal de Richelieu* », Mémoire de Master 2 sous la direction de Florence Lotterie, ENS Lyon, 2011.

¹⁷ [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, op. cit., t. II, p. 243.

¹⁸ [Charles Théveneau de Morande], *Vie privée ou Apologie de [sic] très sérénissime prince Monseigneur le duc de Chartres, contre un libelle diffamatoire écrit en mil sept cent quatre-vingt-un, mais qui n'a point paru à cause des menaces que nous avons faites à l'auteur de le déceler, par une société d'amis du prince*, À cent lieues de la Bastille [Londres, J. Hodges et W. Reeves], 1784 [DVP, n° 121], p. 11-12.

¹⁹ [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, op. cit., t. I, p. 18 et 19. L'épisode, longuement développé dans ce texte (p. 18-55), est plus sommairement repris dans le chapitre consacré à Napoléon dans un autre texte, qui élargit le propos à l'ensemble de la famille Bonaparte : la « cousine » se nomme alors « Madame Léonora ». Voir *Histoire secrète des amours de la famille Bonaparte* [DVP, n° 23], Neuvième soirée, « Amours de Nicolas ou Napoléon Bonaparte », Paris, Davi et Locard, Delaunay, 1815, p. 153-157.

Mais, au-delà des frasques de jeunesse, l'idée-force qui gouverne le récit consiste à dire que la débauche appelle la débauche, et qu'elle ne cesse pas avec le mariage, ce qui ouvre la voie à la diversité des aventures extraconjugales.

L'exemple du duc de Chartres illustre ce cycle infernal. Le mariage de ce « prince épuisé de débauches » avec M^{lle} de Penthièvre ne vaut à cette « princesse chaste et vertueuse » que « la disgrâce de voir qu'insensible à ses charmes et à ses vertus, il ne s'occupait qu'à sacrifier toujours à la Vénus dissolue » :

[...] le duc de Ch[artre]s, au lieu de se contenter des plaisirs purs qu'il pouvait goûter paisiblement, et à l'abri de toute censure, dans les bras d'une épouse respectable et qu'il devait chérir, continua à ne s'occuper que de ses premières erreurs : il enchérit même pour lors sur la brutalité de ses valets. Les G..., les d'A..., associés de ses débauches, lui donnèrent des preuves de leurs connaissances dans l'art de raffiner les plaisirs. Mais celui qu'ils appelaient le plus parfait, était d'aller de bordel en bordel, où il se croyait *incognito*, et d'y faire des soupers fins à peu de frais avec des créatures infâmes et ramassées sur des bornes.

La conclusion est accablante : « le duc de Ch[artre]s passait dans des orgies sales et dégoûtantes, des jours qu'il devait à son épouse, à sa gloire et à sa patrie²⁰ ».

Dans le *corpus* des Vies privées, les manifestations de cette débauche, qui atteint une sorte de paroxysme avec l'évocation du duc de Chartres, sont le plus souvent envisagées du côté masculin, à l'exception notable de Marie-Antoinette, dont les « fureurs utérines²¹ » mettent non seulement en crise la cellule familiale, mais, dans leur productivité même, soulèvent aussi la question de l'abâtardissement de la lignée. Les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette* dépeignent une reine qui « ne tarda pas de s'enrayer des inutiles caresses de son époux » et, non contente de se livrer « aux emportements et aux caresses de ses femmes », « formait de loin le projet de devenir grosse ». Le roi seul devra être la dupe de la paternité²².

²⁰ [C. Thévenau de Morande], *Vie privée [... du] duc de Chartres*, op. cit., p. 15, 16 et 17.

²¹ Pour reprendre le titre de l'un des pamphlets particulièrement orduriers qui prennent pour cible ce personnage : voir Chantal Thomas, *La Reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Éditions du Seuil, 1989. Voir aussi *Marie-Antoinette : anthologie et dictionnaire*. Textes choisis, présentés et annotés par Catriona Seth, Paris, Robert Laffont, 2006.

²² [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, pour servir à l'histoire de cette princesse*, Londres, 1789 [t. I] ; *Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre, née archiduchesse d'Autriche, le 2 nov[embre] 1755 ; rédigé sur plusieurs manuscrits de sa main [...]. Seconde partie*, À Versailles, chez la Montensier, Hôtel des courtisanes, 1789 [DVP, n° 100], t. I, p. 19 et 33.

Dans la « seconde partie », rédigée à la première personne, Marie-Antoinette revient sur ses « adultères amours²³ » : « Je glisserai rapidement sur la naissance de mes enfants. La France en a fêté l'avènement ; le vulgaire en félicitait mon époux ; mais les clairvoyants savaient à quoi s'en tenir²⁴ ». La suite du texte confirme que le comte d'Artois « avait procuré la naissance à l'héritier de la couronne²⁵ ». Avec un surcroît d'élégance, le texte fait même état de craintes sur la capacité de la reine à enfanter à nouveau, signalant « une incommodité » : « c'est une descente, ou relâchement de matrice occasionné sans doute par excès de débauche, ou par la maladresse de l'illustre accoucheur Vermont²⁶ »...

Si ces aventures sont parfois évoquées sur le mode du sommaire, leur mise en récit donne aussi lieu à l'élaboration de « scènes » qui empruntent aux topiques du roman libertin, voire pornographique. La seconde partie des *Essais historiques* mentionne en passant les « orgies libertines » auxquelles se joint parfois le comte d'Artois²⁷, ou encore les « séances luxurieuses » de Marie-Antoinette avec Artois et la Polignac²⁸. Le texte détaille les « nocturnales » qui se déroulent, pendant l'été, dans les bosquets de Versailles, et mentionne d'autres « scènes libidineuses » qui ont pour théâtre le petit Trianon²⁹. L'une des « scènes lubriques³⁰ » décrite en détail dans la *Vie privée* du duc de Chartres s'inscrit dans une veine plus explicitement pornographique, ce que souligne le commentaire de l'auteur : « Jamais le divin Arétin, le charmant Boccace, l'infâme Dom B[ougre] et leurs imitateurs foutromanes, foutrographes et foutrologues, n'ont décrit rien d'aussi sale, rien d'aussi infâme³¹ ». Ces « scènes » se déroulent dans des lieux caractéristiques, bordel³²,

²³ *Ibid.*, t. II (chap. 2), p. 16.

²⁴ *Ibid.*, t. II (chap. 3), p. 25.

²⁵ *Ibid.*, t. II (chap. 6), p. 61.

²⁶ *Ibid.*, t. I, p. 68.

²⁷ *Ibid.*, t. II (chap. 6), p. 57 : « ce vigoureux *joueur* allait bon jeu, bon argent, et sans certain manège dont la Polignac m'avait donné la connaissance, la famille royale aurait été considérablement augmentée ».

²⁸ *Ibid.*, t. II (chap. 9), p. 81.

²⁹ *Ibid.*, t. I, p. 34-36 ; t. II (chap. 5), p. 46.

³⁰ [C. Thévenau de Morande], *Vie privée [...] du duc de Chartres*, *op. cit.*, p. 17.

³¹ *Ibid.*, p. 21. Le récit de la « scène » occupe plusieurs pages (p. 19-21) : voir l'extrait analysé plus loin.

³² Des lieux que fréquente occasionnellement aussi Napoléon, par exemple, lorsqu'il en est réduit à « la fatale ressource de recourir à ces maisons publiques, où la volupté s'achète avec de l'or et des regrets » ([C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, *op. cit.*, t. I, p. 224).

petites-maisons³³ et autres boudoirs. Elles s'organisent autour de personnages prototypiques : la mère maquerelle et ses « filles³⁴ », mais aussi les actrices³⁵, et, plus généralement, tout un personnel qui réactive un certain nombre de stéréotypes sociaux, jusqu'à la représentation, dans le discours révolutionnaire, d'une cour de France peuplées de « lubriques courtisanes³⁶ ». La narration comporte aussi son lot d'épisodes mettant en jeu des situations romanesques connues, les personnages s'assurant des rendez-vous discrets en empruntant une cheminée tournante³⁷ ou un escalier dérobé³⁸.

Ces scènes sont enfin sous-tendues par des représentations *genrées*. Les personnages féminins font ainsi apparaître une tension radicale entre le paradigme de la femme pécheresse et le modèle de la conjugalité bourgeoise. Par delà leur diversité, les partenaires de Napoléon se ramènent par exemple à un type assez uniforme, dont le texte effectue par ailleurs la promotion : ici, « une femme douce, aimable et sensible » ; là, « une femme reconnaissante et sensible » ; une autre « douce et simple » ; une autre qui se place « au rang des bonnes mères de famille » ; ou encore, s'agissant d'une ancienne maîtresse, une jeune fille devenue « aujourd'hui » une « grande dame, bonne épouse, et la plus tendre des mères³⁹ ». À propos d'une jeune Anglaise, Charlotte Midelton, à laquelle ses parents ont donné « une éducation brillante », le narrateur y va de son discours pointant, à côté de l'exception, la règle :

³³ Celle de Richelieu est présentée comme particulièrement célèbre : « M^{lle} de Charolais, qui se lassait des rendez-vous qu'elle donnait à l'hôtel de Condé, voulut aller à la petite-maison du duc de Richelieu, dont elle avait entendu parler » ([L.-F. Faur?], *Vie privée du maréchal de Richelieu*, *op. cit.*, t. I, chap. 11, p. 216).

³⁴ Par exemple, parmi les fréquentations prêtées à Napoléon, la Dubois, rue des Bons-Enfants, présentée comme une « femme assez famée pour avoir de jolies femmes » ([C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, *op. cit.*, t. I, p. 228). S'ensuit une scène que prolonge l'évocation des amours du personnage avec la fille qu'il y rencontre.

³⁵ Voir encore les amours de Napoléon avec « Mademoiselle G... », « une très belle femme, une reine de théâtre » (*ibid.*, t. II, p. 274), également mentionnés dans l'*Histoire secrète des amours de la famille Bonaparte*, *op. cit.*, p. 183-184 : « Je voulus aussi essayer des actrices. Plusieurs reçurent mes embrassements : je ne vous parlerai pas de mon aventure avec Mademoiselle G..., elle est si connue, qu'il n'y a pas de grimaud dans Paris qui ne le sache ».

³⁶ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, *op. cit.*, t. II (chap. 8), p. 75. Il est ici question de M^{me} de Polignac.

³⁷ [L.-F. Faur?], *Vie privée du maréchal de Richelieu*, *op. cit.*, t. II (chap. 2), p. 69.

³⁸ *Ibid.*, t. I (chap. 8), p. 169-170. Voir aussi [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, *op. cit.*, t. II, p. 251.

³⁹ [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, *op. cit.*, t. I, p. 252 et 258 ; t. II, p. 14, 77 et 226.

Une lecture frivole doit être celle des femmes : nées pour être mères de famille, leur savoir doit se borner aux soins du ménage, aux légers travaux de leur sexe. Telle est, et telle doit être l'éducation d'une femme lorsque la nature ne s'est point fait un jeu de l'élever au-dessus de son sexe⁴⁰.

Une telle représentation n'est pas le fait singulier de l'auteur de *Vies napoléoniennes*. Tel était déjà dans ses grandes lignes le portrait élaboré pour faire l'éloge de la duchesse d'Orléans : dans la *Vie secrète*, le personnage offre l'admirable réunion des « charmes de son sexe » et des « vertus d'une mère tendre et d'une épouse fidèle » : « Soumission, douceur, sensibilité, reconnaissance, générosité, candeur, affabilité, tels sont les précieux attributs qui caractérisent cette princesse aimable ». En somme, la qualité du personnage tient au fait qu'elle « n'a jamais brillé », qu'elle « n'a vécu et ne vit que comme une bonne bourgeoise, une mère de famille⁴¹ ». Mais la duchesse d'Orléans fait aussi figure d'exception, à en juger par la teneur de l'échange que rapporte le texte entre le comte d'Artois et son frère :

Le comte d'Artois, tourmenté par les douleurs aiguës que ses jouissances vénériennes lui faisaient ressentir, et mécontent alors, comme le sont en pareille circonstance tous les hommes empoisonnés par le virus, disait à son frère Louis XVI que toutes les femmes de la cour étaient des p...

Il faut, mon frère, en excepter M^{me} la duchesse d'Orléans, répondit vivement le monarque : cela est vrai, repartit le comte d'Artois, mais elle est la seule honnête femme de notre famille⁴².

Dans les *Vies privées*, la représentation féminine admet donc peu de nuances : soit la maman, soit la putain, en quelque sorte. Les sarcasmes qui accompagnent l'évocation de M^{me} de Genlis indiquent, s'il en était besoin, que d'autres rôles sociaux sont moqués, car incongrus. La très brève *Vie privée de M^{me} de Sillery* ironise sur un personnage qui, en étant chargée de l'éducation des enfants du duc d'Orléans dont elle a été la maîtresse, « ne fit qu'un saut d'un sofa voluptueux au fauteuil pédantesque de gouverneur », et stigmatise les ridicules de la femme savante⁴³. La *Vie privée* du duc de Chartres, qui, curieusement, ne mentionne pas les relations de M^{me} de Genlis avec le protagoniste, ne manque pas de plaisanter sur la fonction qu'exerce la comtesse, dont le titre est au masculin : « [...] le duc de

⁴⁰ *Ibid.*, t. II, p. 145.

⁴¹ *Vie secrète de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre*, op. cit., p. VI, 10-11 et 47.

⁴² *Ibid.*, p. 33 (les italiques se trouvent dans le texte).

⁴³ *Vie privée de M^{me} de Sillery*, [Paris], Chaudriet, s.d. [après 1789] [DVP, n° 74], p. 4 et 7.

Ch[artre]s, qui est assez amateur des originalités, institua M^{me} la comtesse de Genlis, non pas institutrice, mais bien instituteur des princes ses enfants ». Et l'auteur d'y aller de son commentaire misogyne :

Quoique les écrits de cette comtesse ressentent assez le mâle, ou au moins le genre neutre, le chevalier de Bonn[ar]d, sous-gouverneur, ne trouva pas cette institution légale ; [...] et M^{me} de Genl[is] resta gouverneur des princes, tandis que M. de La Har[pe] eut l'emploi de sous-gouvernante en faveur des soins qu'il avait pris, à ce que disent quelques méchantes langues, de composer et de corriger, sous les yeux et le nom de M^{me} le gouverneur des princes, les petites comédies puériles attribuées à cette dame par ledit sieur de La Har[pe] et son imprimeur⁴⁴.

La même réticence à reconnaître à M^{me} de Genlis le statut de femme de lettres apparaît dans la *Vie secrète* de la duchesse d'Orléans qui, tout en soulignant le « vrai mérite », « les talents et le bel esprit » de la comtesse, ne va pas jusqu'à la regarder « comme une femme lettrée, quand bien même ses ouvrages futiles et superficiels lui appartiendraient⁴⁵ ».

Mais la définition des rôles masculins est aussi caractérisée par de semblables tensions. En dehors du portrait, somme toute assez rare, du duc d'Orléans en représentant au masculin de la conjugalité bourgeoise, « aussi bon père que tendre époux », qui « chérit sa femme et ses enfants », portrait d'ailleurs violemment contredit par toutes les Vies privées consacrées à ce personnage, les hommes font l'objet d'une représentation fortement sexualisée, qui oscille elle aussi entre deux pôles antithétiques. D'un côté, des personnages caractérisés par leur hyperactivité sexuelle, à l'instar du séducteur Richelieu, dont la Vie privée retrace les exploits. Outre l'impressionnante collection de ses conquêtes, déjà évoquée, on signalera la virtuosité avec laquelle le « héros », échauffé par la présence d'une duchesse, son ancienne maîtresse, parvient à séduire tour à tour deux bourgeoises, M^{me} Michelin et M^{me} Renaud, qui résident dans la même maison, à l'insu de chacune d'elles⁴⁶. De l'autre, Louis XVI dont les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette* disent l'impuissance, citant notamment une lettre prétendument écrite par la mère de Marie-Antoinette : « Votre mari ne peut ni ne pourra jamais vous faire d'enfants ». Le « mal » est « grand sans doute », puisqu'« une reine stérile est sans considération comme sans

⁴⁴ [C. Théveneau de Morande], *Vie privée [... du] duc de Chartres*, op. cit., p. 73-74.

⁴⁵ *Vie secrète de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre*, op. cit., p. 24 et 26.

⁴⁶ [L.-F. Faur ?], *Vie privée du maréchal de Richelieu*, op. cit., t. III, p. 96-106.

appui ». Mais il n'est pas « sans remède » : et la mère de conseiller à sa fille, à son exemple, de « prendre un faiseur⁴⁷ »...

Les stéréotypes de genre peuvent dès lors apparaître non seulement respectés mais également renforcés. Toutefois, les Vies privées convoquent des situations sexuelles qui s'écartent du modèle de la conjugalité et de ses transgressions classiques : elles invitent à examiner comment se redistribuent les assignations génériques et si ces arrangements originaux sont de nature à mettre en crise le modèle de la conjugalité même.

DES DEUX SEXES ET AUTRES

Au-delà du modèle du couple hétérosexuel, massivement représenté, les Vies privées accordent une place aux manifestations non orthodoxes du sexe qui contribuent à problématiser le rapport à la norme sexuelle. L'analyse des modalités de la mise en récit de ces épisodes invite à s'interroger sur l'ampleur du questionnement qu'ils entraînent, tant au niveau de la sexualité que de l'identité de genre (*gender*), voire de sexe.

Plusieurs textes comportent ainsi des épisodes mettant en jeu ce que l'on désignera, avec anachronisme, comme relevant de l'homosexualité, qu'elle soit féminine ou masculine. La Vie privée du duc de Chartres décrit le déroulement d'une « partie fine » réunissant « le duc, deux hommes et huit femmes », au cours de laquelle interviennent des « tribades ». Le récit est pris en charge par « un fameux libertin » qui participe à la « fête » :

Une jeune impudique d'environ quinze ans, placée sur un fauteuil, les pieds sous son cul, et les cuisses élargies, comme une guenon, se chatouillait, riait à grands éclats, et se procurait, sans aucun secours étranger, une jouissance qui paraissait parfaite.

Tout à côté d'elle deux impures, couchées l'une sur l'autre, et entrelacées comme des amants passionnés de deux sexes différents, se baisaient avec la dernière lascivité, et se frottant les parties honteuses l'une contre l'autre elles fatiguaient, usaient et outrageaient la nature.

Trois tribades s'énervaient à la fois sur une ottomane, et semblaient mourir entre les bras de la volupté. Celle du milieu poussait des cris de joie, et les convulsions qu'elle éprouva, furent si fortes, qu'elle renversa ses deux compagnes par terre, et resta seule sur l'autel où étaient empreintes les marques de mille sacrifices semblables.

[...]

⁴⁷ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, op. cit., t. I, p. 20-21.

Bientôt deux des trois tribades, dont j'ai parlé, se livrèrent à de nouveaux ébats qui m'étaient encore inconnus. [...] Ces deux scélérates se passant réciproquement les mains sous le cul, et se plaçant la tête l'une à l'autre entre les cuisses, vers l'endroit que la décence ne nous permet pas de nommer, se procuraient la volupté par excellence, en chatouillant l'organe du plaisir avec celui de la parole⁴⁸.

Avec la masturbation et le lesbianisme, plusieurs pratiques sexuelles hétérodoxes coexistent au sein de cette scène, que le narrateur condamne explicitement par la suite, stigmatisant des « plaisirs abominables ». Outre la vulgarité qui caractérise l'expression, au sein de laquelle voisinent curieusement crudité et recours aux périphrases, la « description » fait cependant déjà entendre la réprobation : une comparaison souligne l'animalité que font aussi apparaître les données du récit ; le choix des termes employés pour désigner les protagonistes indique leur impudeur, leur impureté et leur scélératesse. Formant un contrepoint avec de semblables déportements, le texte rappelle aussi la norme : ces pratiques singent celles qui ont cours entre partenaires « de deux sexes différents » ; elles sont aussi dites outrager « la nature ». Une semblable condamnation s'abat sur les amours lesbiennes de Marie-Antoinette et parachèvent le portrait au vitriol que brossent les *Essais historiques* : avant même l'évocation récurrente de sa liaison avec la Polignac, ou avec la princesse de Lamballe, le texte passe en revue quelques-unes des favorites. Il stigmatise, par exemple, l'impudeur des relations de « la bouillante Antoinette » avec « la vigoureuse et lubrique Guémené » : « en public, et devant les femmes de chambre, on se faisait les caresses les plus lascives⁴⁹ ». La condamnation des « plaisirs vicieux de la dauphine » s'entend encore par contraste avec la référence à ce qui est de l'ordre du « naturel » : « ce goût pour les femmes n'avait encore que laissé entrevoir dans Marie-Antoinette celui qu'elle aurait dû avoir plus naturellement pour les hommes⁵⁰ ».

Les Vies privées mentionnent aussi des épisodes entre hommes. Ces relations peuvent apparaître comme relevant de l'apprentissage de la sexualité masculine, à l'instar des jeux que pratique le jeune vicomte de Mirabeau, à l'âge de treize ans, suscitant cependant un jugement de l'auteur de la Vie privée : « On sent bien qu'avec de tels penchants, le vicomte ne pouvait être

⁴⁸ [C. Théveneau de Morande], *Vie privée [... du] duc de Chartres*, op. cit., p. 19, 20-21.

⁴⁹ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, op. cit., t. I, p. 26.

⁵⁰ *Ibid.*, t. I, p. 23.

qu'une peste pour la société⁵¹ ». Ces relations concernent même Richelieu : « Le goût des femmes n'excluait point en lui celui que le sexe a tant de droits de blâmer ; et M^{lle} de Charolais, qui avait un suisse jeune et très beau, lui reprocha plus d'une fois d'y avoir fait un peu trop d'attention ». Il est question, peu après, de l'amitié particulière que Richelieu entretient avec un colonel d'un autre régiment, son « ami intime » : « et cette amitié s'étendait loin, car on a déjà dit qu'en lui un goût n'excluait pas l'autre⁵² ». À la différence toutefois des stratégies de conquête des femmes, parfois longuement détaillées, le traitement narratif de ces épisodes demeure sommaire, invitant à considérer ces relations homosexuelles comme un simple penchant, certes blâmé, que le personnage satisfait avec des domestiques ou des camarades de régiment. Exception notable, un dernier épisode fait l'objet d'un développement narratif plus nourri avec l'évocation d'une orgie située à Calais, en 1721, à laquelle participe un officier nommé Laboularderie, « libertin fort gai, excellent convive, sachant, comme le duc, réunir tous les goûts » et, ce qui ne gêne rien, « joli garçon » :

Laboularderie, à qui l'on pouvait reprocher, comme à César, d'être le mari de bien des femmes, et la femme de plus d'un mari, proposa une orgie publique de l'espèce la plus étrange ; proposition qui manifestait leur dérèglement et l'état où le vin les avait mis. Elle fut acceptée, et la fête scandaleuse, qu'on nous dit avoir été commune en Grèce, fut renouvelée. Tous les acteurs chantaient cette ronde connue de Quinault :

Une chaîne si belle
Devrait être éternelle⁵³.

L'ivresse mentionnée ne saurait passer pour une circonstance atténuante, le récit insistant sur le « dérèglement » du personnage, qui entre pour une part dans le « scandale », encore aggravé par le contexte : l'orgie se déroule pendant la nuit du mardi-gras, sur la place d'armes « au milieu de laquelle il y a un obélisque surmonté d'un crucifix », dans une atmosphère non seulement obscène mais aussi blasphématoire, comme l'indique la mention, peu après, des réactions de « quelques particuliers de la ville, qui crièrent à l'impiété⁵⁴ ». Quoique plus étoffé, le récit n'en multiplie pas moins les péri-

⁵¹ *Vie privée du vicomte de Mirabeau, député du Limousin*, Londres, 1790 [DVP, n° 109], p. 11.

⁵² [L.-F. Faur?], *Vie privée du maréchal de Richelieu, op. cit.*, t. I (chap. 6), p. 114 et 132-133.

⁵³ *Ibid.*, t. I (chap. 10), p. 208-209.

⁵⁴ *Ibid.*, t. I, p. 209. Le récit se prolonge par l'évocation du « pauvre chevalier de La Barre », qui « n'en fit pas tant, et eut la tête tranchée à Abbeville ».

phrases, comme s'il manifestait ainsi une réticence à évoquer crument la chose, ce qui serait un indice supplémentaire de son caractère scandaleux. Le même phénomène s'observe à propos de l'abbé de Fontenille, qui figure dans la collection réunie au sein d'une Vie privée consacrée aux ecclésiastiques. Dans le texte, qui adopte la forme ramassée d'une notice biographique, la mention de l'homosexualité de Fontenille est illustrée par une courte anecdote, qui reprend la même périphrase :

On l'accusait, depuis longtemps, d'une faute de grammaire très grave, celle de mettre au masculin, ce qui doit être mis au féminin. Un jour, dans les écuries du château de Muire, il fut surpris, après dîner, avec un jeune domestique de la maison, occupé à commettre cette faute grammaticale.

Le texte n'en condamne pas moins les « déportements » du personnage, ainsi que « ses honteuses habitudes⁵⁵ ». *A contrario*, c'est avec une extrême crudité de langage qu'une brève Vie privée évoque celui qui est significativement désigné comme le « ci-derrière marquis de Villette », dont le « goût » est avéré dès l'enfance : « le petit bougre avait formé le projet d'enculer toute la pension, et il poussait même ses prétentions jusqu'à sodomiser son précepteur lui-même ». Autre trait marquant, en dépit d'un mariage de pure convention, cette homosexualité est ouvertement revendiquée par le marquis, « d'un caractère trop libertin et trop indépendant » pour « jouer longtemps le personnage de la contrainte » : il se livre « sans honte et sans pudeur à ses infâmes inclinations ». On le présente ainsi « enculant à tort et à travers tous ceux qu'il pouvait séduire⁵⁶ ». À nouveau, le caractère déviant du personnage constitue un élément à charge dans une stratégie de dénigrement : non content d'être un sodomite et un esprit fort, qui secoue « ce qu'il appelait des préjugés ridicules », Villette a aussi « l'honneur ou le déshonneur [...] d'être du très haut et du très puissant club des jacobins⁵⁷ » et réunit ainsi, d'après ce texte, d'orientation nettement contre-révolutionnaire, tous les vices.

Dans l'éventail des différents épisodes qui la mettent en scène, la sexualité entre personnes de même sexe apparaît le plus souvent comme une

⁵⁵ [Jacques-Antoine Dulaure], *Vie privée des ecclésiastiques, prélats, et autres fonctionnaires publics, qui n'ont point prêté leur serment sur la Constitution civile du clergé*, Paris, Garnéry, 3 parties en 1 vol. [DVP, n° 64], 1^{re} partie, p. 68-69.

⁵⁶ *Vie privée et publique du ci-derrière marquis de Villette*, s.l.n.d. [DVP, n° 142], p. 9 et 12.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 12 et 18.

pratique, envisagée comme l'un des possibles de la débauche. C'est à l'évidence ce que révèlent les exemples de Marie-Antoinette, de Mirabeau ou de Richelieu, pour lesquels lesbianisme ou pédérastie ne se définissent pas comme une pratique exclusive. Tel n'est peut-être pas le cas de Villette ou de l'abbé de Fontenille, à propos desquels l'homosexualité acquiert une dimension caractérisante qui a trait à l'identité : le scandale qui s'attache à Fontenille ne concerne plus seulement ses pratiques, mais bien sa personne, présentée comme un « objet scandaleux » qu'il faut, par lettre de cachet, « détourner [...] des yeux » de ses ouailles en le mettant à l'écart⁵⁸. On aurait ainsi, avec Villette et Fontenille, deux exemples, avant même le XIX^e siècle auquel il la situe, de la mutation que Foucault analyse dans son *Histoire de la sexualité* : par le double phénomène d'« incorporation des perversions » et de « spécification nouvelle des individus », l'« homosexuel » devient « un personnage », caractérisé par « un passé, une histoire et une enfance, un caractère, une forme de vie ». Alors qu'un Richelieu passe encore, en tant que « sodomite », sinon pour « un relaps », du moins comme un emblème de la dépravation aristocratique, Villette et Fontenille, par la manière dont les Vies privées les constituent en personnages, relèveraient de la catégorie de « l'homosexuel », qui est « une espèce⁵⁹ ».

Les dispositifs mis en œuvre dans les Vies privées n'en réaffirment pas moins (ou d'autant plus) fortement une sexualité normative fondée en nature, par la stigmatisation récurrente de pratiques dont le caractère déviant s'oppose à ce qui est « naturel ». Les représentations qu'elles construisent se caractérisent aussi par la stabilité des identités sexuelles, ce que l'on observe encore à partir du traitement des épisodes mettant en scène des déguisements, voire des travestissements.

La pratique du déguisement fait partie de l'arsenal des motifs romanesques exploités dans les Vies privées. Elle accompagne le plus souvent le récit d'aventures sexuelles qui, parce qu'elles sont interdites, du moins entravées, doivent rester secrètes, et y apporte un surcroît de piquant. Ainsi des amours de Richelieu avec M^{lle} de Valois : « Il arrive au Palais-Royal déguisé en laquais, et ce déguisement, que la nécessité, que l'amour le forçaient de prendre, l'embellit encore aux yeux de la princesse⁶⁰ ». Le même scénario se reproduit à deux reprises dans un autre chapitre, dont le titre annonce l'« Aventure du couvent, où il va voir la duchesse de Villeroi, déguisé en

⁵⁸ [J.-A. Dulaure], *Vie privée des ecclésiastiques*, *op. cit.*, 1^{re} partie, p. 69.

⁵⁹ M. Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. I, *La Volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 58-59.

⁶⁰ [L.-F. Faur?], *Vie privée du maréchal de Richelieu*, *op. cit.*, t. I (chap. 6), p. 144.

abbé », et qui commence par le récit de la manière dont Richelieu rejoint *incognito* en Italie la duchesse de Modène : le mari « étant instruit de leur ancienne tendresse », la duchesse recommande à son amant « d'emprunter quelques déguisements⁶¹ ». Dans de telles configurations, le déguisement remet d'autant moins en cause la stabilité des identités de sexe qu'il est exclusivement social : que le maréchal prenne l'habit d'un laquais, d'un colporteur ou d'un abbé, il demeure cet *homme à femmes* dont le texte, à quelques exceptions près, construit le personnage. Le récit des amours de Napoléon comporte aussi de semblables épisodes, au cours desquels le déguisement est cependant poussé jusqu'au travestissement. Ce n'est alors pas le « héros » qui endosse les habits de l'autre sexe, mais son « amante », qui se présente comme l'un de ses « intimes amis » :

un jeune homme se jette dans mes bras, et dépose un baiser sur ma bouche. Ce procédé me surprit ; mais tout à coup j'envisageai cet ami prétendu : c'était mon amante, c'était Louise sous les habits de mon sexe. Jamais amant ne fut plus délicieusement surpris. Louise, sous ce travestissement, était un fort beau garçon. [...] il fallait être dans le secret pour deviner que c'était une fille⁶².

On voit que le trouble est à peine perceptible, le narrateur rétablissant immédiatement, par delà la perfection du « travestissement » d'une « fille » en « fort beau garçon », la distinction des sexes de l'« amante » et de l'« amant ». Un second épisode, plus développé, concerne les amours de Napoléon avec Charlotte Midelton, cette jeune Anglaise déjà évoquée : « Je veux te suivre sous l'habit de ton sexe », déclare-t-elle et, dans une lettre, elle annonce son projet de se faire passer pour « un jeune homme » des « amis » de Napoléon ; elle se nomme et signe « Dutrenel⁶³ ». Bien que le narrateur annonce que « désormais » il nommera « son amie » Dutrenel, le contrat n'est pas systématiquement tenu, le récit comportant certes l'expression « mon ami », mais aussi « mon amie⁶⁴ », et présentant occasionnellement un mélange des genres peu cohérent, comme ici, dans un contexte de manœuvre militaire dans la région toulonnaise : « Dutrenel, qui ne me quittait plus, s'aperçut qu'une batterie qu'on élevait sur un point qu'*elle* me désigna, commanderait non seulement le fort Lamalgue, mais encore le

⁶¹ *Ibid.*, t. I (chap. 9), p. 179.

⁶² [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, *op. cit.*, t. I, p. 259-260.

⁶³ *Ibid.*, t. II, p. 176 et 180-181.

⁶⁴ *Ibid.*, t. II, p. 183 et 191-192.

mettrait à découvert⁶⁵ ». D'autres expressions confirment l'instabilité générique de la désignation d'un personnage présenté comme « mon compagnon d'armes », mais aussi, peu après, comme « ma courageuse amante », « ma compagne ». Il est vrai que ces dernières interviennent dans le contexte intime du coucher et des relations sexuelles, peut-être dans le souci de clarifier une possible ambiguïté du récit, d'autant que le narrateur avait souligné peu avant l'illusion parfaite du travestissement, renforcée par « la voix mâle et sonore du jeune Dutrenel⁶⁶ ». Lorsque Napoléon découvre Charlotte sous son nouvel aspect, il témoigne de sa « surprise » et de sa « joie » « en reconnaissant le jeune Dutrenel », « ou plutôt » sa « courageuse amie » :

de ma vie je n'avais vu de femme aussi bien sous les habits de mon sexe ; je lui en fis mon compliment. M. Dutrenel, lui dis-je en riant, vous êtes un fort bel officier ; et si nous allons en garnison, je crains que vous ne fassiez tourner la tête à toutes les belles du pays⁶⁷.

Simple plaisanterie, sans doute, même si le récit de la soirée qui suit les retrouvailles est plus troublant :

La première nuit que le jeune Dutrenel partagea mon lit, fut une des plus douces de ma vie. Mon amante, vêtue en officier, avait pendant le jour aiguillonné mes désirs. Les caresses dont je l'accablai, avaient tout le piquant de l'originalité⁶⁸.

Tout en laissant percevoir une discrète fixation érotique de Napoléon sur l'uniforme, le texte témoigne à nouveau du souci d'en désambiguïser l'expression, interdisant de percevoir derrière cette scène, aussi « originale » que « piquante », une sourde pulsion homosexuelle. Du reste, alors que Charlotte avait évoqué un projet de « travestissement », c'est le terme de « déguisement » qui est employé dans ce contexte⁶⁹. Le lecteur doit comprendre que le port de l'habit de l'autre sexe ne modifie ni les modalités de la sexualité, ni l'identité sexuelle des protagonistes.

La Vie du chevalier d'Éon – ou plutôt de la chevalière d'Éon – fournit un cas unique, dans le *corpus* des Vies privées, d'un travestissement qui, au-delà d'épisodes circonscrits du récit, affecte, dans l'économie narrative, jusqu'à la stabilité de l'identité sexuelle du personnage, tout en soulevant de

⁶⁵ *Ibid.*, t. II, p. 194-195 (je souligne).

⁶⁶ *Ibid.*, t. II, p. 186, 189 et 185.

⁶⁷ *Ibid.*, t. II, p. 184.

⁶⁸ *Ibid.*, t. II, p. 186.

⁶⁹ *Ibid.*, t. II, p. 184.

manière aiguë la question des assignations de genre (*gender*). Le texte, qui s'efforce d'accréditer l'idée qu'Éon est une femme, « connue », comme l'indique le faux-titre, « jusqu'en 1777 sous le nom de chevalier d'Éon », entretient d'entrée de jeu le mystère sur les origines familiales de son travestissement, à propos desquelles l'auteur affirme ne disposer d'« aucun éclaircissement » : « Des raisons que l'avenir dévoilera vraisemblablement, déterminèrent ses parents à lui donner l'habit de garçon après la première enfance⁷⁰ ». La narration affiche un souci explicite de clarté : « Le chevalier d'Éon, que nous n'appellerons plus chevalière qu'à l'époque où elle aura pris les habits de son sexe⁷¹ ». Plus tard, en effet, le récit rapporte que Vergennes lui intime « l'ordre de reprendre les vêtements de son sexe, et de ne les point quitter tant qu'il restera dans le royaume », et « en conséquence il prend les habits de son sexe et le titre de chevalière d'Éon » :

Jusqu'alors on avait douté de la vérité des bruits qu'on avait répandus sur son état physique : on n'en douta plus ; toute l'Europe apprit avec étonnement et avec admiration que ce négociateur d'une expérience consommée, que ce guerrier d'une bravoure éprouvée, que cet écrivain d'une érudition si agréable et d'un jugement si sain, était en effet une femme⁷².

Se confirme ici l'importance de la dimension sociale du genre (*gender*), posée dès le début du récit, qui dit la conformité du personnage avec le rôle social correspondant au sexe d'adoption : on lui donne « l'éducation qui convenait au sexe dont elle avait pris l'extérieur⁷³ ». Le texte insiste sur la composante fortement *genrée* des fonctions que le personnage est amené à exercer, mentionnant par exemple un « négociateur d'un nouveau genre », en tirant même argument pour justifier son retour en France, qui met fin à sa mission en Angleterre. Le roi « jugea qu'une femme décorée d'honneurs militaires, et qui ne s'était pas moins distinguée dans les armes que dans la politique, était déplacée chez l'étranger » : « son sexe même devenait

⁷⁰ [Peyraud de Beaussol?], *La Vie militaire, politique et privée de demoiselle Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée Éon, ou d'Éon de Beaumont [...] par M. de La Fortelle*, Paris, Lambert, Onfroi, Valade, Esprit et chez l'auteur, 1779 [DVP, n° 66], p. 5. Sur ce texte, voir Anne-Marie Mercier-Faivre, « *La Vie militaire, politique et privée de M^{lle} d'Éon (1779): Biography and the Art of Manipulation* », dans *Chevalier d'Éon and his Worlds: Gender, Espionage and Politics in the Eighteenth Century*, sous la dir. de Simon Burrows, Jonathan Conlin, Russell Goulbourne et Valerie Mainz, London/New York, Continuum, 2010, p. 133-145.

⁷¹ *Ibid.*, p. 6.

⁷² *Ibid.*, p. 51-52.

⁷³ *Ibid.*, p. 6.

un moyen de conciliation dont on fit usage⁷⁴ ». Le jeu des prénoms illustre de manière emblématique la corrélation entre sexe et genre : l'auteur reproduit la « permission » de « rentrer dans le royaume de France » accordée par Louis XVI à « Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont ». Il s'agit d'un texte officiel, en rapport étroit avec les rôles joués par le personnage, dont les titres sont indiqués au masculin : « Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Capitaine de dragons, Aide de camp du maréchal duc de Broglie ; ancien Ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de la Grande-Bretagne⁷⁵ ». La liste des prénoms contraste avec leur féminisation systématique dans un extrait tiré des *Annales* de Linguet, également cité : « Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée d'Éon de Beaumont⁷⁶ ». Elle contraste peut-être encore davantage, par l'hétérogénéité qui la caractérise, avec celle indiquée dans le titre complet de la Vie privée : *La Vie militaire, politique et privée de demoiselle Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée Éon ou d'Éon de Beaumont*. Le récit lui-même maintient l'ambiguïté, notamment par le jeu des pronoms. À propos du séjour en Angleterre, l'auteur déclare ainsi que « le lecteur sera peut-être bien aise d'avoir des détails sur la vie privée qu'il y mena : tout intéresse dans l'histoire d'une femme aussi extraordinaire⁷⁷ ». Et, alors que le texte accrédite l'idée qu'Éon est une femme, on peut encore s'étonner de la manière dont est évoqué l'épisode de la mort de son père qui, il est vrai, l'avait fait élever comme un garçon : « Après avoir fait retirer tout le monde, il retint seulement son fils (aujourd'hui *Mademoiselle d'Éon*) pour lui dicter ses dernières intentions sur ses affaires. [...] il serra son fils dans ses bras ; il lui donna sa bénédiction, et tomba mort⁷⁸ ». Les maladresses de la narration expliquent peut-être la dimension (involontairement ?) *queer* de l'expression. L'incertitude qui plane sur l'identité sexuelle du personnage est toutefois maintenue dans les portraits qui circulent, mentionnés dans le texte lorsqu'il est question des paris, qui se multiplient en Angleterre, à propos du sexe d'Éon : « on se hâta de graver notre héroïne de diverses manières [...] tantôt en femme, tantôt

⁷⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 52, et *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, n° 7, juillet 1777, « Gageure sur le sexe du chevalier d'Éon », t. I, p. 383.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 35 (je souligne).

⁷⁸ *Ibid.*, p. 122-123 (les italiques se trouvent dans le texte).



« La chevalière d'Eon », *European Magazine*, March 1st, 1791.

en homme⁷⁹ ». Les portraits qui se trouvent dans les différentes éditions de la Vie privée représentent d'Éon en femme⁸⁰, de même que l'estampe de J. Condé publiée le 1^{er} mars 1791 par I. Sewell reproduite ici. On y voit une « chevalière d'Éon » vieillie, arborant des vêtements de tête féminins et un ruban de cou, mais aussi, comme d'autres portraits, la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Les traits du visage, discrètement masculinisés, parachèvent l'ambiguïté du personnage.

En dehors peut-être du cas d'Éon, qui fait à bien des égards figure d'hapax dans le *corpus*, les représentations proposées par les Vies privées se signalent par une stabilité certaine, que l'on considère la sexualité des personnages ou leur identité de sexe et de genre. Une telle stabilité, qui réaffirme, jusque dans l'évocation de situations susceptibles de les mettre en question mais qu'elles ne remettent pas en cause, les normes sexuelles et de genre (*gender*), invite à considérer la présence, sous-jacente au récit, d'un discours conservateur dans la définition des rôles sociaux assignés aux hommes et aux femmes, ainsi que dans la condamnation morale systématique des formes déviantes de sexualité. Mais si la poétique du sexe qui ressort des Vies privées apparaît résolument conventionnelle, c'est peut-être que l'horizon majeur du discours se définit dans ces textes par sa dimension polémique, et que la réaffirmation d'une *doxa* fait partie des lieux exploités, au sein d'une rhétorique épideictique, pour construire un discours d'éloge ou, plus souvent, de blâme, qui sous-tend le récit. Il convient par conséquent de s'interroger sur la manière dont, dans ce type de textes caractérisés par l'articulation entre vie privée et vie publique des personnages, le récit biographique met en œuvre les modalités d'une politisation du sexe.

SEXE ET POLITIQUE

Au sein des séries que construisent les Vies privées, caractéristiques du mode de fonctionnement de ce genre littéraire, les individus sont certes appréhendés à partir de leur sexualité propre, supposément révélatrice de vertus ou de vices qui servent de support à un jugement axiologisé, mais ils sont aussi toujours saisis dans une perspective globalisante, sinon stéréotypée, qui les constitue en représentants de leur « état », donnant par là prise à un discours politique fondé sur l'élaboration de représentations sociales. Et

⁷⁹ *Ibid.*, p. 55-56.

⁸⁰ Portraits reproduits dans *DVP*, p. 265.

dans les très nombreuses Vies pamphlétaires, les tares de l'individu rejoignent toujours celles prêtées à la collectivité à laquelle on les rattache : ainsi de Richelieu promu emblème d'une aristocratie dépravée. Il en va de même des ecclésiastiques, dont la galerie des portraits se signale par son uniformité et sa conformité avec le type culturel du prélat aux mœurs dissolues⁸¹. Et, en matière de sexualité, le cas exceptionnel, évoqué plus haut, de l'abbé de Fontenille confirme une règle, fondée sur un discours doxal, que l'auteur explicite à cette occasion : « Tout le monde sait que les prélats, les riches et oisifs bénéficiers ont un penchant décidé pour les femmes. M. l'abbé de Fontenille était plus recherché dans ses goûts⁸² ». Même lorsqu'elles reflètent un goût plus régulier, les mœurs des membres du clergé n'en sont pas moins scandaleuses, à l'instar de l'abbé Maury :

Le temps que l'abbé Maury ne donnait pas aux intrigues, et qu'il ne passait pas dans les antichambres des gens en place, il le donnait à la débauche. Faudra-t-il retracer ici les irruptions de son tempérament violent, ses nombreux excès, la brutalité de ce taureau en rabat, qui s'est fait chez les filles une réputation tout aussi solidement établie que chez les aristocrates du jour⁸³ ?

Il est alors question de « ses orgies ». Si, dans ce passage, la « débauche » et les « intrigues » paraissent présentées comme deux activités successives, le discours ne manque pas de mettre en relation l'une et l'autre, également flétrissantes, auxquelles s'ajoute une insatiable cupidité. Ainsi encore de l'abbé de Clugny, « enrichi » de ses « bénéfices », dont il fait « bon emploi » : lorsqu'il quitte Lyon pour la capitale, il veut « éprouver par lui-même si le talent et les charmes des filles de Paris l'emportaient sur ceux des filles de Lyon » et, « pour résoudre cette difficulté », doit « nécessairement procéder à la comparaison⁸⁴ ». Luxe, débauche et ambition sont donc les caractéristiques récurrentes des ecclésiastiques en qui la Préface de cette Vie privée, dont la portée politique est sans ambiguïté, stigmatise

ces ci-devant prélats qui pleurent le vieux régime du ci-devant clergé, qui veulent faire croire que des monceaux d'or et des divisions de terrain sont inhérents au dogme de l'Évangile [...] ; des prélats, qui crient chaque jour

⁸¹ Voir *DVP*, p. 70-74.

⁸² [J.-A. Dulaure], *Vie privée des ecclésiastiques*, op. cit., 1^{re} partie, p. 68.

⁸³ *Ibid.*, 3^e partie, p. 17. On connaît aussi une *Vie privée de l'abbé Maury*, prolongée par une *Suite* [*DVP*, n° 103-104], l'une et l'autre attribuées à Jacques-René Hébert, auteur du *Père Duchesne*, qui s'organisent autour des mêmes motifs.

⁸⁴ *Ibid.*, 2^e partie, p. 89.

[...] que la religion est perdue, parce qu'ils ont perdu une partie de leurs richesses; qui voudraient, par dévotion, soulever une partie des Français contre l'autre, exciter et produire une bonne et sainte guerre civile qui leur rendrait leurs bénéfices et leur autorité, uniques objets de leur dévotion et de leur sollicitude.

De là, le projet de dénonciation du texte: « Il est important de dévoiler le caractère et la conduite de ces pieux sycophantes, de ces *sépulcres blanchis*, comme les nomme l'Écriture, afin de faire juger de quel poids doit être leur opinion, et quelle confiance on peut ajouter à leurs discours⁸⁵ ». L'horizon politique immédiat est indiqué dès le titre: ceux dont la collection est réunie dans l'ouvrage ont aussi (d'abord) pour point commun de n'avoir pas « prêté leur serment sur la Constitution civile du clergé ».

La mise en relation entre sexe et pouvoir est encore plus évidente lorsqu'il est question d'ambition politique, en particulier avec l'évocation des favorites, qui entre en interaction avec une constante du discours des Vies privées: la faiblesse royale. Une faiblesse qui est aussi d'ordre sexuel: dans le cas de Louis XVI, on l'a vu, la « nullité » du roi, « tant au physique qu'au moral⁸⁶ », constitue la métaphore de son impuissance politique; *a contrario*, le priapisme de Louis XV en fait le jouet des favorites. Les Vies privées mentionnent le phénomène dès l'époque de M^{me} de Pompadour⁸⁷, mais elles s'accordent aussi à souligner l'aggravation de la situation avec la comtesse du Barry. Selon la *Vie privée de Louis XV*, tous les membres de l'administration « n'étaient à proprement parler que les dispensateurs des grâces, les exécuteurs des volontés de la favorite »:

en peu de temps elle avait pris un ascendant, tel que n'en avaient jamais eu celles qui l'avaient précédée et le sceptre de Louis XV, jusque-là tour à tour le jouet de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, devint entre les mains de la comtesse la marotte de la folie.

Et l'évocation des « scènes privées entre les deux amants, toujours trop publiques » conduit à mentionner la « foule d'anecdotes dont Paris égayait ses soupers » – des anecdotes mêlant sexe et politique, rapportées par la suite: « on croyait, sous un costume différent, voir reproduire les délires de l'empire de Caligula⁸⁸ ». Les *Essais historiques* consacrés à Marie-Antoinette

⁸⁵ *Ibid.*, 1^{re} partie, p. III-IV (les italiques se trouvent dans le texte).

⁸⁶ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, op. cit., t. I, p. 16.

⁸⁷ Voir [Marianne-Agnès Pillament de Falques de Vacluse?], *L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour*, Londres, S. Hooper, 1759 [DVP, n° 128].

⁸⁸ [B.-E.-J. Mouffle d'Angerville], *Vie privée de Louis XV*, op. cit., t. IV, p. 264.

font chorus : « La Du Barry, cette courtisane si décriée par sa crapule et ses débauches, occupait le trône des Bourbons. [...] Créature indigne de vivre, qui asservissait Louis sous le poids des ordures, des infamies, des injustices, de l'abaissement, et avait fini par en faire un vrai Sardanapale⁸⁹ ». La seconde partie, écrite à la première personne, tient le même discours, et revient sur la figure de Sardanapale, cette fois-ci identifiée avec Richelieu :

Le grand papa n'était plus, à proprement parler, qu'une machine dont la trigaude et sale Du Barry faisait mouvoir tous les ressorts, et qui n'agissait que par l'inspiration de cette créature débordée. Richelieu, ce Sardanapale, infecté des incommodités d'un dégoûtant libertinage, présidait aux plaisirs de la cour. Agent secret des orgies scandaleuses de son maître et de son roi, il profitait de l'humiliante léthargie de ce monarque engourdi par la crapule, pour dicter et faire exécuter des lois dures et tyranniques⁹⁰.

Resterait en effet à déterminer qui, de la favorite en titre ou de ceux qui, en sous-main, l'instrumentalisent, manipule réellement la marionnette royale⁹¹. Dans la représentation du mode de (dys)fonctionnement de la monarchie sous l'Ancien Régime, prise dans un discours porté par les valeurs révolutionnaires, le sexe apparaît ainsi comme un instrument *de* pouvoir. Un degré supplémentaire est franchi lorsque la sexualité est présentée comme emblématique d'un rapport *au* pouvoir : la perversité des mœurs devient l'illustration même d'une perversité politique.

Les Vies privées présentent alors des monstres. C'est le cas du duc d'Orléans, dans une Vie publiée au début de la Révolution, qui s'ouvre par une généalogie de la famille en commençant par le Régent. S'instaure par là une continuité, posant l'évidence d'un atavisme familial dont les caractéristiques sont la débauche – l'ivrognerie, la lubricité –, mais aussi le crime. S'élabore l'image d'une lignée, certes, mais pourrie – et de manière visible par la vérole, sur laquelle le texte revient avec insistance, et qui n'est que le reflet extérieur de la saleté intérieure des personnages. Ultime avatar, le

⁸⁹ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, op. cit., t. I, p. 5-6.

⁹⁰ *Ibid.*, t. II (chap. 2), p. 8. Dans le texte, une note en bas de page, après l'expression « grand papa », indique que « c'était ainsi que Marie-Antoinette surnommait Louis XV ».

⁹¹ De ce point de vue, les *Anecdotes sur Madame la comtesse du Barry*, Londres, 1775 [DVP, n° 59], attribuées à Mathieu-François Pidansat de Mairobert, tiennent un discours plus complexe : voir Christophe Cave, « Les Vies de la comtesse du Barry », dans *Biographie et politique : vie publique, vie privée (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Actes du colloque international de Lyon (2011), sous la dir. d'O. Ferret et A.-M. Mercier-Faivre, à paraître.

duc d'Orléans est présenté comme « un scélérat⁹² », ce que confirme sans tarder, outre l'évocation de son libertinage effréné, les « vues criminelles » qu'il développe sur son beau-frère, après son mariage avec M^{lle} de Penthièvre : « il jura secrètement de mettre le prince de Lamballe dans la triste impuissance d'avoir des héritiers de sa femme, et se promit de le faire périr à la fleur de son âge⁹³ ». La « ruse » consiste à le mener « dans tous ses lieux de débauche », lui faisant « connaître les femmes les plus prostituées », en particulier « une Créole infectée, au point qu'elle gangrena ses parties extérieures comme les fibres internes » : « Il fallut lui faire l'amputation des testicules [...], dont il mourut⁹⁴ ». On voit comment le sexe est ici mis au service de la crapulerie : en éliminant l'unique héritier du duc de Penthièvre, le duc d'Orléans en capte l'héritage. Ce ne sont pourtant que les débuts d'une carrière, marquée par un intérêt sordide et une ambition effrénée, qui contraste avec les discours sur la chose publique tenus, au moment de la parution du texte, par celui qui ne va pas tarder à se faire appeler Philippe Égalité. L'entreprise démystificatrice, qui confine au procès jugé d'avance, est du reste à lire dès les premières pages : soucieux de ne « point prêter au mensonge les couleurs de la vérité », l'auteur promet au « lecteur » de ne point embellir les « vices » et les « crimes » de son « héros » « des attraits de la vraie grandeur et des charmes de la vertu⁹⁵ ».

La monstruosité de Napoléon apparaît aussi à travers le portrait d'un homme dont les vices du caractère se manifestent indistinctement, et dans une parfaite continuité, « en amour, en politique et dans les champs d'honneur⁹⁶ ». Reprenant une topique du roman libertin, les pratiques sexuelles du personnage s'apparentent à la conquête d'une proie : Napoléon conquiert les femmes comme il annexe les territoires et usurpe le pouvoir politique, et le texte dépeint un libertin dégradé et pervers. Pour preuve, de nombreuses scènes de viol, à commencer par cette jeune fille dont Napoléon abuse après l'avoir sauvée d'un incendie, alors qu'elle est évanouie : « c'en était trop à la fois pour ne point brusquer la bienséance et ne point

⁹² *Vie de Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans*. Traduit de l'anglais par M. R. D. W., Londres, De l'imprimerie du palais Saint-James, 1789 [DVP, n° 122], p. 6.

⁹³ *Ibid.*, p. 28-29.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 29-30. Une note en bas de page précise que « les seigneurs et le public l'appelèrent, après son opération, tout à la fois douloureuse et déshonorante, le prince sans balles »...

⁹⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁶ [C. Doris], *Amours secrètes de Napoléon Buonaparte*, op. cit., t. I, p. 106. L'expression revient presque à l'identique à plusieurs reprises, t. I, p. 254 ; t. II, p. 25-26.

mettre à profit l'occasion⁹⁷ ». Par la suite, le récit évoque avec complaisance les « scènes » de « demi-viols », que le personnage prolonge dans un plaisir sadique évocateur du Néron de Racine :

Si la belle, timide et tremblante avait encore le préjugé d'une douce pudeur, j'augmentais le désordre de ses vêtements, je faisais grand jour, je voulais voir et caresser le nu. Ce supplice de la beauté modeste et craintive était une de mes plus attrayantes voluptés. J'aimais à surprendre le soupir de la douleur dans les bras de celles dont je ravissais les premières faveurs. C'était aussi un bien doux spectacle pour moi, qu'une femme à mes genoux, implorant pour son honneur et sa vertu, me priant de ne rien exiger d'elle, de ne point la forcer à se haïr, à se mépriser. Chaque prière, chaque larme, chaque opposition à mes caresses, étaient un attrait de plus que la belle ajoutait à ses charmes.

Alors que « les autres hommes trouvent le plaisir dans des transports partagés », lui entend, dans « certains moments de caprice », « ressentir seul les plaisirs de la volupté⁹⁸ ». Au fil des épisodes, marqués par la récurrence du verbe « vouloir », se donne à lire l'expression d'un désir tyrannique que rien n'arrête : « la rage de voir une femme résister » à ses « volontés » la rend « céleste » à ses « yeux⁹⁹ ». L'évocation, dans ce texte, de la sexualité du personnage conduit ainsi à la dénonciation du despote, et rejoint le projet politique qu'expose le même auteur dans une autre de ses *Vies napoléoniennes*, cette fois-ci prise en charge, à la troisième personne, par un témoin oculaire : « Descendu dans la machine despotique, j'en démêlai les plus petits ressorts, même à travers le désordre qui la faisait mouvoir¹⁰⁰ ».

Parmi les personnages féminins des *Vies privées*, il revient à Marie-Antoinette d'incarner le paroxysme de la perversité morale et politique. Si, contrairement à son ancêtre Louis XV, Louis XVI n'est pas manipulé par ses favorites, son rôle politique n'en est pas moins confisqué par la reine qui, par un effet de renversement significatif, s'entoure de ses propres favorites. Les décisions se prennent dans ce que les *Essais historiques* désignent comme un « comité femelle », qui se réunit dans les appartements de Marie-Antoinette :

⁹⁷ *Ibid.*, t. II, p. 24.

⁹⁸ *Ibid.*, t. II, p. 135-136.

⁹⁹ *Ibid.*, t. II, p. 45.

¹⁰⁰ [C. Doris], *Mémoires secrets sur Napoléon Buonaparte; écrits par un homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans* [1^{re} éd., 1814], 4^e éd., revue et corrigée, Paris, Germain Mathiot, 1815, 2 vol. [DVP, n° 17], t. I, p. 49.

C'était dans ces assemblées que l'on délibérait sur les affaires les plus importantes du ministère. La paix, la guerre, la politique, la finance, le renvoi des ministres, le point de faveur et de crédit qu'on devait leur accorder, tout y était traité et jugé en dernier ressort; et l'on ne faisait entrer le roi pour ratifier les décisions de cette ridicule assemblée que pour la forme, tant la reine était assurée qu'elle ne demanderait jamais rien en vain¹⁰¹.

Le texte exprime avec force cette usurpation du politique par une reine vouée aux gémonies, dans un effet de surenchère verbale, dont la violence est rendue d'autant plus saisissante, dans la seconde partie, qu'elle est formulée à la première personne: « je suis un monstre exécré de la nature entière », annonce-t-elle, promettant le récit de « la vie cruelle et lubrique de Marie-Antoinette d'Autriche¹⁰² ». Au moment où elle s'apprête à aller « rejoindre aux enfers les reines de France, *scélérates et prostituées* », elle fait entendre, dans le dernier chapitre qui sert aussi de « conclusion », cette profession de foi :

Vous avez proscrit ma tête. Eh bien, Français! je vous la porterai [...] quand j'aurai mis le comble aux atrocités que je me propose, quand j'aurai détruit la plus grande partie de vous par le poison, puisque le fer ne l'a pas pu faire. Oui, comme une autre Jézabel, et semblable en tout à cette femme impie et meurtrière, à cette reine barbare et sacrilège, je veux me faire un nom à force de forfaits, et dussé-je expirer comme ce monstre exécré de la nature entière, et mes membres palpitants être dévorés par les chiens; si j'ai pu faire tout le mal que je vous souhaitez, mon dernier soupir sera une action de grâces que je rendrai aux furies qui m'inspirent¹⁰³.

Moderne Jézabel, Marie-Antoinette est bien ce « monstre exécré de la nature entière » : le contrat de lecture est rempli avec la reprise, dans ces dernières pages du texte, de l'expression employée au début. La démonstration est imparable : perversité sexuelle et perversité politique sont ici rendues indissociables dans la peinture d'un personnage qui fait l'objet d'un véritable lynchage médiatique. Dans le discours révolutionnaire, l'« architigresse d'Autriche¹⁰⁴ » a le malheur de réunir contre elle tous les préjugés de sexe, de classe et de race.

¹⁰¹ [P.-E.-A. Goupil?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, op. cit., t. I, p. 52.

¹⁰² *Ibid.*, t. II (chap. 2), p. 5-6.

¹⁰³ *Ibid.*, t. II (chap. 11), p. 96 (les italiques se trouvent dans le texte) et 92.

¹⁰⁴ Voir Chantal Thomas, « L'architigresse d'Autriche. La métaphore animale dans les pamphlets contre Marie-Antoinette », *La Révolution du journal, 1788-1794*, sous la dir. de Pierre Rétat, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 229-234.

On mesure l'incidence déterminante du genre littéraire sur la manière dont s'élaborent les représentations du sexe dans les Vies privées : la matière narrative est organisée selon la perspective démonstrative d'un discours sous-jacent, dont les enjeux politiques sont primordiaux. Par le traitement qui leur est conféré, les « scripts de la sexualité » ont d'une part pour fonction de révéler, selon l'optique de dévoilement caractéristique du genre, mais surtout de construire, certes avec des inflexions différentes, un *ethos* politique des personnages, au sein d'un jeu concerté entre mensonge et vérité. Ces représentations du sexe, du genre (*gender*) et du désir sont d'autre part traitées comme des lieux polémiques, au sein d'un discours fortement axiologique, conduisant à la fabrication de personnages vénérables ou, le plus souvent, détestables. Un tel dispositif textuel conduit néanmoins à s'interroger sur la valeur et la portée de ces représentations en interaction avec un discours de la *doxa*. Envisagée du point de vue des auteurs, se pose ainsi la question du degré d'adhésion à des représentations convenues de la sexualité ainsi que des rapports de sexe et de genre, ou, à l'inverse, de leur exploitation consciente, sinon opportuniste, au service d'un projet polémique prépondérant. La mise en œuvre de ces représentations a toutefois pour conséquence, en réception, de reconduire, et par là même de renforcer, la prégnance de normes dont l'absence de questionnement critique situe les textes qui les transmettent aux antipodes de l'esprit des Lumières. Quelle que soit par ailleurs l'orientation politique de ces textes, qui se font fréquemment les véhicules d'un discours révolutionnaire, le traitement qu'ils effectuent de la question du sexe se signale par sa dimension conservatrice, et les fait lire, dans cette perspective, comme des textes foncièrement réactionnaires. Les Vies privées confirment que la révolution sexuelle ne commence pas avec la Révolution française.